

Les

essentiels



- Pourquoi développer la culture du risque ?
- Comment la renforcer dans mon territoire ?
- Quelles actions pour une implication civile et citoyenne ?

CULTURE DU RISQUE LES CLEFS POUR MIEUX IMPLIQUER LES POPULATIONS



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



LE CONTEXTE

Pourquoi développer la culture du risque ?

15%

de la population française soumise aux risques déclare avoir connaissance des actions préconisées par les pouvoirs publics

Source : CGDD/SOES, 2015

Connaître les risques pour mieux s'y préparer

La culture du risque correspond à la connaissance par tous les acteurs (élus, techniciens, citoyens...) des risques majeurs et à l'appréhension de la vulnérabilité des enjeux. Elle intègre la perception du risque qui correspond aux éléments psychologiques et émotionnels jouant un rôle déterminant dans les modes d'action des individus et des groupes.

Les territoires sont soumis à divers risques majeurs. Face à cette exposition, la prévention et la gestion des risques représentent un important enjeu économique, environnemental et surtout de sécurité. L'information préventive et la sensibilisation des populations et décideurs constituent un principe fondamental de cette politique. Une population bien informée et au fait des bons comportements est plus résiliente et moins sensible aux risques.

→ Cependant, la mobilité croissante des populations et parfois l'absence d'événements récents dans les territoires altèrent la connaissance du risque. De plus, l'information sur ces phénomènes, selon les modes de communication retenus, peut s'avérer peu attractive et anxiogène. Qu'elle soit liée à l'aléa, au risque ou à la manière d'agir ou de réagir en temps de crise, la connaissance constitue

le fondement de la culture du risque, mais encore faut-il qu'elle soit assimilée. La transmission et le partage sont donc essentiels. Ces deux notions prennent forme notamment dans une démarche de mémoire active vis-à-vis des événements passés. Afin d'apprendre à vivre avec le risque, la connaissance doit être pleinement intégrée. Enfin, la prévention du risque ressort d'une prise de responsabilité, qu'elle soit individuelle (en tant que citoyen) ou collective (c'est-à-dire attribuée à la société, aux décideurs, aux experts.)

→ L'information et la sensibilisation sont essentielles pour faire progresser la culture du risque. Celle-ci doit permettre d'acquérir des règles de conduite et des réflexes, mais aussi de débattre collectivement des pratiques, positionnements et enjeux. En faisant émerger des comportements adaptés lorsqu'un événement majeur survient, cette culture permet une meilleure gestion du risque.

Les principaux risques majeurs

Huit risques naturels principaux sont prévisibles sur le territoire national : inondations, séismes, éruptions volcaniques, mouvements de terrain, avalanches, feux de forêt, cyclones et tempêtes. Les risques technologiques majeurs sont au nombre de quatre : risque nucléaire, industriel, lié au transport de matières dangereuses et risque de rupture de barrage.

Plus d'informations sur www.georisques.gouv.fr



↻ LES ENJEUX

Quelles actions pour une implication civile et citoyenne ?

22
juillet
1987

Date de la loi sur l'information préventive à partir de laquelle l'État institue le droit à l'information des citoyens sur les risques majeurs

La perception des risques sur mon territoire

Élus, représentants de l'État, aménageurs, professionnels du bâtiment ou assureurs sont les premiers prescripteurs d'une culture du risque Pour être efficace, celle-ci doit être largement comprise et partagée.

L'information préventive est déléguée par les autorités publiques dans le cadre de la politique de prévention des risques. Le Document départemental des risques majeurs (DDRM), sous la responsabilité du préfet, recense les risques dans le département. La Commission départementale sur les risques naturels majeurs est aussi un levier d'information et sensibilisation des décideurs. En découle, sous la responsabilité du maire, une série de démarches obligatoires qui apporte une représentation actualisée des phénomènes auxquels sont soumis les territoires. Mais pour tendre vers une réelle culture du risque, il est nécessaire, au-delà de ces outils, de mettre en place une démarche complète d'animation locale. L'enjeu n'est pas uniquement le respect d'une obligation réglementaire mais une mission de sécurité publique en évitant notamment des pertes humaines et économiques.

→ Pour être efficace, la culture du risque ne doit pas se cantonner à l'information régle-

mentaire. En effet, l'appropriation d'une information transmise de manière descendante se révèle limitée dans sa portée en raison de son peu de visibilité, de son aspect anxiogène ou de la réaction de déni qu'elle génère. C'est pourquoi il est souhaitable que soient mises en œuvre des méthodes de communication participatives permettant aux populations de se sentir directement impliquées.

→ La communication au sens large est donc une composante essentielle de l'information communale préventive en direction des populations. La sensibilisation cherche à susciter l'intérêt et l'éducation vise à transmettre des connaissances essentielles par un partage d'expérience ou de point de vue. Ces deux procédés invitent davantage les citoyens à s'interroger quant à leur connaissance, perception et exposition au risque sur leur territoire de vie. La perception du risque est un facteur important pour engager chacun à se protéger par des dispositions et des comportements adaptés.

L'information préventive

Le maire a la responsabilité de transmettre à ses administrés tous les éléments d'information sur les risques existant sur sa commune (article L.125-2 du Code de l'environnement), notamment via le DICRIM (document d'information communal sur les risques majeurs) qui décrit les phénomènes, leurs conséquences, les mesures de prévention, protection et sauvegarde mises en œuvre ainsi que les moyens d'alerte.

Plus d'informations sur www.gouvernement.fr/risques/les-collectivites



VOTRE MÉTHODE

Par quelles actions renforcer la culture du risque sur mon territoire ?

21%

des métropolitains considèrent que c'est plutôt à chacun d'agir (pour éviter ou limiter les éventuels dégâts découlant de la survenue d'un risque majeur) contre 43 % des Martiniquais (plus couramment exposés aux risques).

Un processus en 3 grandes étapes

Bien que chaque territoire soit différent en termes d'exposition aux risques, d'enjeux, d'histoire, ou de population, le développement de la culture du risque peut s'opérer suivant trois étapes principales.

1 • Diagnostiquer son territoire

Le diagnostic territorial identifie les aléas, les enjeux, les outils et les acteurs déjà en place, mais aussi les difficultés quant à la perception des risques par les populations.

2 • Élaborer et faire vivre les outils réglementaires

Quelles sont les obligations d'information préventive ? Comment les mettre en œuvre, les accompagner, les actualiser ? Telles sont les questions à se poser.

Il faut s'interroger sur les modalités de l'appropriation de ces documents par les citoyens afin qu'ils aient une réelle portée sur leur appréhension du risque et leur capacité à y répondre de façon adaptée.

3 • Choisir d'aller plus loin en actionnant des leviers de la culture du risque

Au-delà de la stricte information, des procédés de sensibilisation ou d'éducation permettent de mieux appréhender les risques d'autant plus s'ils s'adaptent aux contextes locaux.

De nombreuses actions de renforcement de la culture du risque ont été initiées ces dernières années. Si elles présentent une grande variété de porteurs, périmètres, cibles ou formats, elles convergent cependant sur les leviers à mettre en œuvre :

- **faire témoigner** ;
- **commémorer** un évènement marquant du passé ;
- **s'appuyer** sur des outils ludiques et/ou pédagogiques ;
- **utiliser** les technologies de l'information et de la communication ;
- **recourir** aux sciences participatives ou aux méthodes collaboratives ;
- **tirer parti** des disciplines artistiques et culturelles ;
- **changer** de regard sur les risques.

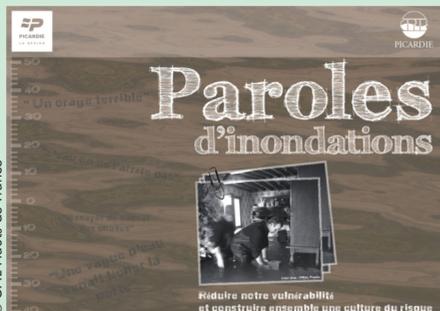
Ces leviers, qui entretiennent la mémoire d'évènements passés, mettent en œuvre des outils de sensibilisation adaptés et placent le citoyen au centre de la démarche. Ils participent à renforcer la culture du risque.

1

Entretien la mémoire des événements passés pour être mieux préparés, mieux informés

→ Faire témoigner

Le message favorisant le développement de la culture du risque peut être délivré par divers profils. **Les témoignages (scientifiques ou vécus) apportent une autre parole**, qui peut être extérieure et impartiale ou *a contrario* empreinte d'émotions pour ceux qui ont vécu les événements.



Cahier de témoignages sur le vécu des inondations.

→ Commémorer un événement marquant du passé

La commémoration constitue une opportunité pour développer la culture du risque et notamment **raviver les mémoires**. Si la mesure doit être réfléchie et adaptée lorsque l'évènement fut la source de traumatismes importants, une journée de commémoration est l'occasion, au travers d'activités pédagogiques, mémorielles, de rendre perceptible la vulnérabilité d'un territoire aux risques.

2

Mettre en œuvre les outils adaptés aux différents publics pour éduquer et sensibiliser



© C-PRIM

Animation sur les risques en montagne auprès de collégiens.

→ S'appuyer sur des outils ludiques et/ou pédagogiques

À travers des **expériences sensorielles** ou le jeu (livret, escape game, jeu « sérieux », balades urbaines...), il est possible d'éduquer et former de nombreux publics : élus, décideurs, adultes ou jeunes.

→ Utiliser les nouvelles technologies de l'information et de la communication

Il s'agit de s'appuyer sur un ensemble de nouveaux modes et outils de communication, comme **les réseaux sociaux**, utilisés par le plus grand nombre et notamment les jeunes générations. De plus, recourir à **la réalité virtuelle via une appli mobile** permet une mise en situation ainsi qu'une perception augmentée.

→ Tirer parti des disciplines artistiques

Le recours à l'art offre l'opportunité de passer des messages dans un contexte qui apporte généralement distraction, bien-être et facilite le processus d'apprentissage. Le travail artistique permet d'**apporter une autre vision des risques** et des territoires, car le message transmis n'est pas uniquement centré sur le risque. Il peut s'agir d'organiser une sortie au musée, de créer une pièce de théâtre, de projeter un film (fiction ou reportage), d'organiser un concours d'écriture, photographique ou de dessin.

3

Placer le citoyen au centre de la démarche pour faire évoluer le regard sur le risque

→ Recourir aux sciences participatives ou aux méthodes collaboratives

Ce type de format permet de placer les participants au centre de la démarche. En effet, la personne dans un rôle participatif est incitée à ne plus subir le risque mais à **devenir acteur de son territoire** pour apprendre à vivre avec le risque. Ces méthodes présentent l'avantage de créer du lien entre les populations, de favoriser des lieux de rencontre et de **partage d'une culture commune du territoire vis-à-vis des risques encourus**. L'exemple des exercices de gestion de crise « grandeur nature » illustrent bien ce levier.



© La Foille kilomètre

Spectacle immersif (Une Nuit), proposition artistique et participative autour de l'inondation.

→ Changer de regard sur les risques

Afin de sortir du déni et de dépasser le catastrophisme, le but est de faire percevoir les bénéfices que représentent pour le citoyen les composantes naturelles de son environnement comme l'eau, la forêt, la montagne, le littoral...

Le discours s'ancre dans d'autres politiques telles la préservation des milieux naturels ou l'aménagement du territoire. Il s'agit de s'intégrer durablement dans son territoire en adaptant sa stratégie de prévention des risques et notamment **en développant l'aménagement résilient** (du tout protection au repli stratégique en passant par l'adaptation du bâti).



© Christophe Sira - BCSF

L'EXEMPLE À SUIVRE

Des leviers pour sensibiliser au risque sismique à Arette (Pyrénées-Atlantiques)

En août 2017, la collectivité avec ses partenaires a mené pendant six jours une action globale de culture du risque sismique autour de la commémoration du séisme qui l'avait durement touché 50 ans auparavant.

Cet événement de grande ampleur fut l'occasion de rassembler habitants, touristes, élus, scientifiques et artistes autour d'une diversité de formats de communication : expositions avec notamment un simulateur de séisme, parcours dans la ville avec des architectes sur la reconstruction, conférences avec des experts, compte sur les réseaux sociaux pour cet événement et prestations artistiques (inauguration d'une sculpture du clocher détruit par le séisme, concert et scénographie).



Développer la culture du risque : la boîte à outils

1

Français sur 4 est exposé à au moins
un risque naturel en France
(soit les deux tiers des communes).

Source : Risques majeurs, technologiques ou naturels,
ministère de la Transition écologique, juin 2021



Adopter une nouvelle vision du territoire

La connaissance du contexte et de l'histoire du lieu constituera un point de départ au changement de regard pour un territoire attractif mais où le risque est possible. **Chacun devra vivre avec le risque mais sera accompagné.**

De plus, un message centré sur le risque peut s'avérer parfois peu attrayant ou anxiogène, une synergie sera alors recherchée avec les politiques relatives à l'environnement, la qualité de vie, la biodiversité...



Établir un plan d'action

Parler du risque, c'est déjà s'y préparer ! Le plan de communication pourra suivre un certain nombre de préconisations : informer de façon régulière et accentuer les messages à certaines périodes clés ; s'appuyer sur les campagnes nationales de sensibilisation ; cibler et adapter le message aux différents publics ; vulgariser les connaissances ; utiliser de multiples vecteurs de communication.



Se rapprocher des acteurs du territoire

Ce sujet de la culture du risque demande une mobilisation forte d'acteurs locaux et partenaires variés. **N'hésitez pas à vous faire aider pour la mise en œuvre** d'actions sur votre territoire. Il s'agit de recenser et de prendre contact avec les acteurs régulièrement impliqués dans ce domaine, tel que les services déconcentrés de l'État, les établissements publics, les universités, les collectivités, les services de secours, les associations (Institut français des formateurs Risques Majeurs et protection de l'environnement, Centre permanent d'initiatives pour l'environnement)...



Aller au-delà des documents réglementaires

L'élu a un certain nombre d'obligations réglementaires vis-à-vis de l'information préventive. Toutefois, **il est souvent utile d'aller plus loin dans la portée de ces documents** et leur appropriation en actionnant certains leviers comme le recours aux sciences participatives (rédaction de documents réglementaires d'information préventive par les habitants) ou à des activités ludiques (jeu de rôle dans les centres aérés pour favoriser le développement de bons comportements).



Se donner les moyens de la réussite

Renforcer la culture du risque est un travail de longue haleine. Pour une action aux résultats pas toujours perceptibles mais nécessaires, **il est essentiel de s'assurer des moyens humains et financiers pour l'animation des actions de culture du risque.** Il peut également être nécessaire de nouer des partenariats pour bénéficier de regards extérieurs.

CULTURE DU RISQUE LES CLEFS POUR MIEUX

IMPLIQUER LES POPULATIONS

POUR ALLER PLUS LOIN

- Pour mieux **connaître les risques sur son territoire** : www.georisques.gouv.fr/
- **Un guide des actions et des acteurs de la culture du risque majeur** : www.risques-majeurs.info/
- Des fiches sur les **risques et les responsabilités du maire** : www.mementodumaire.net/
- **Sensibiliser les populations exposées au risque d'inondation** : www.cepri.net/tl_files/pdf/guide%20sensibilisation.pdf
- **Une plateforme nationale collaborative des sites et repères de crues** : www.reperesdecruces.developpement-durable.gouv.fr/

LE CEREMA VOUS ACCOMPAGNE

Le Cerema vous accompagne dans votre démarche de développement de la culture du risque sur votre territoire, en définissant avec vous des actions d'acculturation et de prévention des risques et en vous accompagnant dans leur mise en œuvre.

LE CEREMA, DES EXPERTISES AU SERVICE DES TERRITOIRES

Le Cerema est un établissement public qui apporte son expertise pour la transition écologique, l'adaptation au changement climatique et la cohésion des territoires. Grâce à ses **25 implantations** partout en France, il accompagne les collectivités dans la réalisation de leurs projets. Le Cerema agit dans **6 domaines d'activités** : Expertise & ingénierie territoriale, Bâtiment, Mobilités, Infrastructures de transport, Environnement & Risques, Mer & Littoral.

+ SUR

www.cerema.fr

Suivez l'actualité dans nos rubriques :

- Concertation et participation citoyenne
 - Environnement et risques
 - Stratégie et aménagement des territoires
- Téléchargez nos publications dans la rubrique « centre de ressources ».

CONTACTS

Cerema Risques eaux et mer
drel.dtecrem.cerema@cerema.fr



CEREMA
CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN

www.cerema.fr

Achévé d'imprimer : novembre 2021. Dépôt légal : novembre 2021. ISSN : en cours - Éditions du Cerema, Cité des mobilités, 25 avenue François Mitterrand, CS92803, 69674 Bron Cedex - Imprimeur : Jouve - Tel : 01 44 76 54 40 - Conception éditoriale : Cerema Risques eau et mer Contributeurs : Perrine Vermeersch (Cerema SO), Céline Perherin (Cerema REM) - Photos et illustrations : Cerema, Terra, Gettyimages. <https://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:Waldbrennbrand-Bodenfeuer.jpg>. Conception graphique : Citizen Press, Paris